

UNE NOUVELLE MOBILITÉ EN CENTRE-VILLE

Des rues moins encombrées, un trafic plus fluide, un accès aux commerces facilité, pour améliorer la qualité de vie des Capbretonnais et des vacanciers, et vous donner encore plus envie de venir flâner dans le centre-ville !

ZONE DE STATIONNEMENT PAYANT RÉGLEMENTÉ

Du 1er juillet au 31 août.
La première 1/2h est gratuite.

PARKING PAYANT

Parking gratuit pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite munies d'une carte de stationnement délivrée par la préfecture

ZONE DE STATIONNEMENT GRATUIT

PARKING GRATUIT

ZONE COMMERCES
Plus accessible, plus pratique

NAVETTE YÉGO
1 à 2 navettes gratuites par heure



25 KM DE PISTES CYCLABLES

PARC À VÉLOS
100 places supplémentaires

POINT D'INTÉRÊT



Ne pas jeter sur la voie publique - Conception graphique : Pierre-Emmanuel MICHEL - www.pierremm.com

Pour plus de renseignements

Le stationnement payant en centre-ville du 1^{er} juillet au 31 août, pourquoi ?

- > Pour favoriser la rotation des véhicules et l'accès aux commerces.
- > Pour développer les navettes gratuites et les pistes cyclables.
- > Pour participer aux nouveaux aménagements du cœur de ville.
- > Pour accroître les recettes saisonnières et recueillir la contribution des vacanciers aux dépenses engagées pour leur accueil et leur séjour.

TARIFS SECTEUR CENTRE-VILLE

1^{ère} demi-heure gratuite, comment faire ?

Il vous suffit de saisir sur le parcmètre votre plaque d'immatriculation pour bénéficier de 30 minutes gratuites.

Stationnement de 3h maximum

20min = 0,50 € ; 40min = 1,00 € ; 60min = 1,50 € ; 90min = 2,20 € ;
120min = 3,00 € ; 140min = 3,50 € ; 160min = 4,00 € ; 180min = 4,50 €.

Les résidents de la zone peuvent bénéficier d'un abonnement à tarif réduit.
Plus de renseignements auprès de la Police Municipale ou au 05 58 72 13 92.